

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Euro Reserve Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class E2 EUR

ISIN: LU0432366952

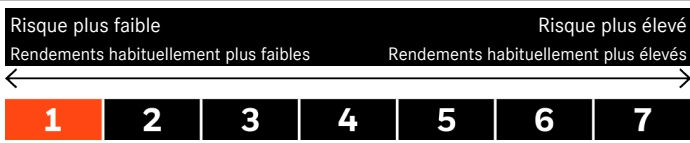
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à fournir un rendement sur votre investissement comparable aux taux du marché monétaire. Les sommes investies dans le Fonds ne sont ni protégées ni garanties. Le Fonds ne s'appuie pas sur un élément extérieur pour garantir la liquidité du Fonds ou stabiliser la Valeur nette d'inventaire (VNI) par action. Le Fonds est un fonds du marché monétaire à court terme.
- ▶ Le Fonds investit au moins 90 % du total de son actif dans des Titres de créances (TC) libellés en euros. Les TC sont des investissements qui fournissent un niveau de revenu ou d'intérêt déterminés. Ces titres comprennent des obligations et des instruments du marché monétaire (c.-à-d. des titres de créances à court terme).
- ▶ Les TC peuvent être émis par des États, des agences d'État, des sociétés et des entités supranationales (par exemple la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) domiciliés dans des pays appartenant ou non à la zone euro.
- ▶ Les TC peuvent être de qualité « investment grade » (c.-à-d. correspondant à un niveau de solvabilité défini), « non-investment grade » ou dépourvus de notation au moment de l'achat.
- ▶ Le Fonds limitera ses investissements à des actifs dont l'échéance résiduelle de remboursement total du principal de l'actif est égale ou inférieure à 397 jours. L'échéance moyenne pondérée (c.-à-d. l'échéance résiduelle moyenne jusqu'à la date de remboursement de la totalité du principal de l'actif (ou, pour les taux d'intérêt, la durée moyenne jusqu'au prochain réajustement du taux d'intérêt sur un taux du marché monétaire) de tous les actifs du Fonds pourra aller jusqu'à 60 jours. La durée de vie moyenne pondérée (c.-à-d. l'échéance résiduelle moyenne jusqu'à la date prévue de remboursement total du principal des actifs) de tous les actifs du Fonds pourra aller jusqu'à 120 jours. Pour le calcul de ces moyennes, les chiffres sont ajustés afin de refléter les volumes détenus relatifs de chacun des actifs du Fonds.
- ▶ Le Fonds peut investir jusqu'à 15 % de son actif total en titres adossés à des actifs (c.-à-d. en titres adossés à des flux de trésorerie de créance) suffisamment liquides.
- ▶ Le Fonds peut également conclure des accords de prise en pension à court terme. Par le biais de ceux-ci, le Fonds achète des titres d'État à certains tiers qui peuvent racheter ces titres à un prix et à un moment convenus.
- ▶ Le Gestionnaire financier par délégation (GFD) peut utiliser des Instruments financiers dérivés (IFD) (c.-à-d. des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) pour réduire le risque lié aux taux d'intérêt ou au change de devises du portefeuille du Fonds.
- ▶ Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effets de levier (c.-à-d. que l'exposition du Fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs).
- ▶ Le Fonds est géré activement et le GFD peut choisir les investissements du Fonds indépendamment de tout indice de référence. Les investisseurs doivent utiliser l'Euro Short Term Rate (ESTR) Index pour comparer la performance du Fonds.
- ▶ Le Fonds est un « Fonds du marché monétaire à court terme à valeur liquidative variable » selon la définition des Règlements de l'UE sur les Fonds monétaires.
- ▶ Les placements de ce Fonds sont évalués selon la méthode du mark-to-market ou, si cette dernière n'est pas utilisable, selon la méthode du mark-to-model. La VNI est calculée avec quatre décimales et forme la VNI de négociation.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs cherchant une croissance à long terme.
- ▶ Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ Cet indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 1 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
- Le risque de crédit, les variations de taux d'intérêt et/ou les défauts de l'émetteur auront un impact significatif sur la performance des titres de créance. Les abaissements potentiels ou effectifs de la notation de crédit peuvent accroître le niveau de risque.
- Les Fonds Monétaires à court terme ne subissent généralement pas de variations de prix importantes. Le Fonds sera affecté par les variations de taux d'intérêt.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
 - Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 30 juin 2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,37%**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

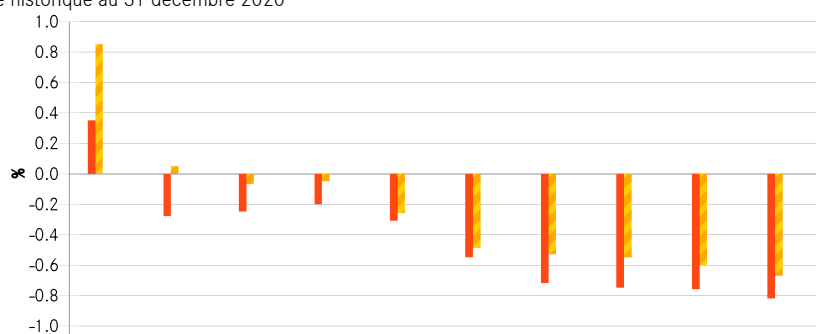
La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2009. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2009.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†¹Euro Short Term Rate (ESTR) (EUR)

Performance historique au 31 décembre 2020



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	0,3	-0,3	-0,3	-0,2	-0,3	-0,6	-0,7	-0,8	-0,8	-0,8
Comparateur †¹	0,8	0,1	-0,1	-0,1	-0,3	-0,5	-0,5	-0,6	-0,6	-0,7

⚡ Durant cette période, la performance a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus applicables.

Avant le 16.09.2021, le Fonds utilisait un indice de référence différent qui est pris en compte dans les données de l'indice de référence.

Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.